

**CONSEIL ÉCONOMIQUE DE BEAUCE**

**ÉTATS FINANCIERS AUDITÉS**

**31 DÉCEMBRE 2014**

**CONSEIL ÉCONOMIQUE DE BEAUCE**

**ÉTATS FINANCIERS AUDITÉS**

**31 DÉCEMBRE 2014**

SOMMAIRE

<b><i>RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT</i></b>	1 - 2
<b><i>ÉTATS FINANCIERS</i></b>	
Résultats	3
Évolution de l'actif net	4 - 6
État de la situation financière	7
Flux de trésorerie	8
Notes afférentes aux états financiers	9 - 15
Annexes	16 - 18



## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres du  
**Conseil Économique de Beauce**

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints du **Conseil Économique de Beauce**, qui comprennent le bilan au 31 décembre 2014 et les états des résultats, de l'évolution des soldes de fonds et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

### Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif du secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

### *Responsabilité de l'auditeur*

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit assortie d'une réserve.

*Fondement de l'opinion avec réserve*

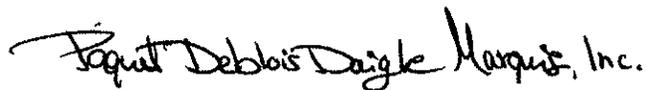
L'entité n'a pas comptabilisé la composante subvention des prêts assortis de conditions avantageuses qu'elle accorde et n'a pas amorti ces avantages selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Ceci constitue une dérogation aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif du secteur public. Si l'entité avait comptabilisé les prêts assortis de conditions avantageuses selon les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif du secteur public, les placements et l'actif net non grevé d'affectations de la fin auraient diminué de 26 520 \$ (l'actif net non grevé d'affectations du début aurait diminué de 20 102 \$). En conséquence, les revenus d'intérêts auraient augmenté de 4 964 \$, les dépenses de subventions auraient augmenté de 12 506 \$ et l'excédent des produits sur les charges aurait diminué de 7 542 \$.

*Opinion avec réserve*

À notre avis, à l'exception des incidences du problème décrit dans le paragraphe « Fondement de l'opinion avec réserve », les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du **Conseil Économique de Beauce** au 31 décembre 2014, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif du secteur public.

*Autre point*

Les états financiers du **Conseil Économique de Beauce** pour l'exercice terminé le 31 décembre 2013 ont été audités par un autre auditeur indépendant qui a exprimé sur ces états une opinion avec réserve en date du 27 mars 2014.



PAQUET DEBLOIS DAIGLE MARQUIS, INC.

  
LUC PAQUET, CPA auditeur, CA

Ville Saint-Georges  
Le 18 mars 2015.

## CONSEIL ÉCONOMIQUE DE BEAUCÉ

### Résultats

De l'exercice terminé le 31 décembre 2014

	Fonctionnement Maison du Tourisme	Promotion Beauce	Fonds local d'investis- sement	Fonds local de solidarité	Fonctionnement	2014	2013
<b>PRODUITS</b>							
Contributions du milieu - Annexe A	250 781	79 336	18 850	12 637	660 351	1 021 955	986 345
Programmes du gouvernement du Canada - Annexe B	-	-	-	-	3 329	3 329	6 381
Programmes du gouvernement du Québec - Annexe C	-	-	-	-	471 856	471 856	500 689
	<u>250 781</u>	<u>79 336</u>	<u>18 850</u>	<u>12 637</u>	<u>1 135 536</u>	<u>1 497 140</u>	<u>1 493 415</u>
<b>CHARGES</b>							
Frais d'administration - Annexe D	190 351	76 697	26 999	10 542	798 212	1 102 801	1 164 580
Animation économique et autres - Annexe E	-	1 650	-	-	250 151	251 801	247 278
Programmes du gouvernement du Québec - Annexe F	-	-	-	-	33 695	33 695	32 943
	<u>190 351</u>	<u>78 347</u>	<u>26 999</u>	<u>10 542</u>	<u>1 082 058</u>	<u>1 388 297</u>	<u>1 444 801</u>
<b>EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES</b>	<u>60 430</u>	<u>989</u>	<u>(8 149)</u>	<u>2 095</u>	<u>53 478</u>	<u>\$ 108 843</u>	<u>\$ 48 614</u>

Les notes afférentes aux états financiers et les annexes font partie intégrante de ces états.

## CONSEIL ÉCONOMIQUE DE BEAUCE

### Évolution de l'actif net

De l'exercice terminé le 31 décembre 2014

<b>NON GREVÉ D'AFFECTATIONS</b>	Fonctionnement Maison du Tourisme	Promotion Beauce	Fonds local d'investis- sement	Fonds local de solidarité	Fonctionnement	<b>2014</b>	<b>2013</b>
<b>SOLDE AU DÉBUT</b>	46 351 \$	-	(34 744) \$	-	272 178 \$	283 785 \$	95 244 \$
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	60 430	989	(8 149)	2 095	53 478	108 843	48 614
	106 781	989	(42 893)	2 095	325 656	392 628	143 858
Affectations internes - note 11	-	(989)	-	(2 095)	35 000	31 916	128 698
Investi en immobilisations - note 12	4 810	-	-	-	4 453	9 263	11 229
	4 810	(989)	-	(2 095)	39 453	41 179	139 927
<b>SOLDE À LA FIN</b>	111 591 \$	-	(42 893) \$	-	365 109 \$	433 807	283 785 \$

Les notes afférentes aux états financiers et les annexes font partie intégrante de ces états.

## CONSEIL ÉCONOMIQUE DE BEAUCE

### Évolution de l'actif net

De l'exercice terminé le 31 décembre 2014

GREVÉ D'AFFECTATIONS	Promotion Beauce	Fonds local de Solidarité	Aide aux entreprises	Crédit communautaire	Fonctionnement				2013	
					Projets en tourisme	Prospection et développement	Économie sociale	Jeunes promoteurs		2014
<b>SOLDE AU DÉBUT</b>	31 488 \$	79 452 \$	50 719 \$	37 278 \$	178 203 \$	190 602 \$	34 619 \$	29 358 \$	631 719 \$	760 417
Affectations internes - note 11	989	2 095	-	-	-	-	(25 000)	(10 000)	(31 916)	(128 698)
<b>SOLDE À LA FIN</b>	<u>32 477 \$</u>	<u>81 547 \$</u>	<u>50 719 \$</u>	<u>37 278 \$</u>	<u>178 203 \$</u>	<u>190 602 \$</u>	<u>9 619 \$</u>	<u>19 358 \$</u>	<u>599 803 \$</u>	<u>631 719</u>

Les notes afférentes aux états financiers et les annexes font partie intégrante de ces états.

**Évolution de l'actif net**

De l'exercice terminé le 31 décembre 2014

<b>INVESTI EN IMMOBILISATIONS</b>	Fonctionnement		<b>2014</b>	<b>2013</b>
	Maison du Tourisme	Fonctionnement		
<b>SOLDE AU DÉBUT</b>	194 072 \$	27 082 \$	221 154 \$	232 383 \$
Investi en immobilisations - note 12	(4 810)	(4 453)	(9 263)	(11 229)
<b>SOLDE À LA FIN</b>	<u>189 262 \$</u>	<u>22 629 \$</u>	<u>211 891 \$</u>	<u>221 154 \$</u>

# CONSEIL ÉCONOMIQUE DE BEAUCE

## État de la situation financière

Au 31 décembre 2014

	Fonctionnement Maison du Tourisme	Promotion Beauce	Fonds local d'investis- sement	Fonds local de solidarité	Fonctionnement	2014	2013
<b>ACTIF</b>							
<b>Actif à court terme</b>							
Encaisse	400 \$	31 831 \$	307 979 \$	98 840 \$	418 866 \$	857 916 \$	911 447 \$
Dépôts à terme rachetables, 0,90 % à 1,10 %, échéance 2015	-	-	210 308	-	399 373	609 681	602 750
Dépôt à terme, 1,32 %, 2014 et fonds communs de placements	-	-	-	-	309 673	309 673	305 712
Comptes clients et autres créances - note 4	-	572	723	-	25 303	26 598	61 205
Avances interactivités	129 934	-	-	-	-	-	-
Stocks	2 630	-	-	-	-	2 630	3 209
Frais payés d'avance	290	461	-	-	10 575	11 326	9 246
Tranche des placements échéant au cours du prochain exercice - note 5	-	-	108 010	28 175	60 675	196 860	142 703
<b>Placements - note 5</b>	133 254	32 864	627 020	127 015	1 224 465	2 014 684	2 036 272
<b>Immobilisations - note 6</b>	189 262	-	-	-	22 629	211 891	221 154
	<u>322 516 \$</u>	<u>32 864 \$</u>	<u>829 624 \$</u>	<u>176 547 \$</u>	<u>1 277 322 \$</u>	<u>2 508 939 \$</u>	<u>2 565 808 \$</u>
<b>PASSIF</b>							
<b>Passif à court terme</b>							
Créditeurs - note 7	17 039 \$	387 \$	- \$	- \$	154 883 \$	172 309 \$	222 745 \$
Avances interactivités	-	-	-	-	129 934	-	-
Contributions des membres perçues d'avance	4 624	-	-	-	37 722	42 346	56 986
Apports reportés - note 8	-	-	-	-	81 266	81 266	151 902
<b>Dette à long terme - note 9</b>	21 663	387	-	-	403 805	295 921	431 633
	<u>21 663 \$</u>	<u>387 \$</u>	<u>872 517 \$</u>	<u>95 000 \$</u>	<u>967 517 \$</u>	<u>1 263 438 \$</u>	<u>1 429 150 \$</u>
<b>ACTIF NET</b>							
<b>Non grevé d'affectations</b>	111 591	-	(42 893)	-	365 109	433 807	283 785
<b>Grevé d'affectations - note 11</b>	-	32 477	-	81 547	485 779	599 803	631 719
<b>Investi en immobilisations - note 12</b>	189 262	-	-	-	22 629	211 891	221 154
	<u>300 853</u>	<u>32 477</u>	<u>(42 893)</u>	<u>81 547</u>	<u>873 517</u>	<u>1 245 501</u>	<u>1 136 658</u>
	<u>322 516 \$</u>	<u>32 864 \$</u>	<u>829 624 \$</u>	<u>176 547 \$</u>	<u>1 277 322 \$</u>	<u>2 508 939 \$</u>	<u>2 565 808 \$</u>

Les notes afférentes aux états financiers et les annexes font partie intégrante de ces états.

Pour le Conseil d'Administration

\_\_\_\_\_, administrateur  
\_\_\_\_\_, administrateur

**Flux de trésorerie**

De l'exercice terminé le 31 décembre 2014

	<b>2014</b>	<b>2013</b>
<b>FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX :</b>		
<b>ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT</b>		
Excédent des produits sur les charges	108 843 \$	48 614 \$
Éléments n'affectant pas la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations	12 439	13 887
Provision pour effets douteux et radiés	38 471	66 942
Effets recouvrés	-	(2 134)
	<u>159 753</u>	<u>127 309</u>
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement (note 13)	<u>(102 606)</u>	<u>(5 931)</u>
Provenance des flux	<u>57 147</u>	<u>121 378</u>
<b>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>		
Acquisition d'immobilisations	(3 176)	(2 658)
Variation des dépôts à terme	(3 961)	(300 000)
Acquisition de placements	(208 300)	(217 000)
Encaissement des placements	141 690	195 656
Utilisation des flux	<u>(73 747)</u>	<u>(324 002)</u>
<b>ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</b>		
Remboursement de la dette à long terme	<u>(30 000)</u>	-
Utilisation des flux	<u>(30 000)</u>	-
<b>DIMINUTION DE LA TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE</b>	<b>(46 600)</b>	<b>(202 624)</b>
<b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT DE L'EXERCICE</b>	<b><u>1 514 197</u></b>	<b><u>1 716 821</u></b>
<b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN DE L'EXERCICE</b>	<b><u>1 467 597</u> \$</b>	<b><u>1 514 197</u> \$</b>

La politique de la société consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires et les dépôts à termes dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition

**1. FORME JURIDIQUE ET OBJECTIFS DE L'ENTITÉ**

L'entité, issue d'une fusion entre le Centre Local de Développement de Beauce-Sartigan et le Conseil Économique de Beauce, en date du 26 mars 2013 en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec et ayant eu prise d'effet le 1er janvier 2013, est un organisme sans but lucratif au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu. Son objectif est de promouvoir le développement industriel et commercial, touristique, social et culturel durable de la région de la Beauce.

Les activités de fonctionnement incluent les activités d'économie sociale, jeunes promoteurs, soutien au travail autonome, mentorat, aide aux entreprises et le service d'agent de développement rural.

Les activités de Promotion Beauce incluent la participation des CLD de Nouvelle-Beauce et de Robert-Cliche et du Conseil Économique de Beauce.

**2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES**

L'entité a utilisé les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif du secteur public afin de préparer ses états financiers, qui comprennent les principales méthodes comptables suivantes :

**Présentation de l'organisme contrôlé**

L'organisme sans but lucratif contrôlé par l'entité n'est pas consolidé.

**Utilisation d'estimations**

La préparation des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif du secteur public requiert l'utilisation de certaines estimations faites par la direction ayant une incidence sur les actifs et les passifs inscrits aux états financiers, sur la divulgation des éventualités en date de l'état de la situation financière ainsi que sur les postes de produits et de charges. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Les principales estimations portent sur la dépréciation des actifs financiers, la durée de vie utile des immobilisations corporels et le recouvrement des comptes à recevoir.

**Comptabilisation des produits**

L'entité applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Selon cette méthode, les apports affectés sont comptabilisés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les contributions des membres sont comptabilisées à titre de produits au cours de l'exercice auquel elles se rapportent. Les produits provenant des activités d'animation économique sont comptabilisés lorsque celles-ci ont lieu. Les revenus d'intérêts sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont gagnés.

**Stocks**

Les stocks, composés de cartes routières et d'articles promotionnels, sont évalués au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette, le coût étant déterminé selon la méthode de l'épuisement successif.

## 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

### Instruments financiers

#### Évaluation des instruments financiers

Les placements sont comptabilisés à la valeur d'acquisition.

Les autres instruments financiers sont évalués au coût ou au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement se composent de l'encaisse, des dépôts à terme, des débiteurs et des placements.

Les passifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement se composent des créditeurs et de la dette à long terme.

#### Dépréciation

À chaque date de clôture, l'entité détermine s'il existe une indication objective de dépréciation des actifs financiers et, s'il y a lieu, comptabilise une dépréciation de la façon suivante :

Les prêts sont évalués de façon continue et une provision pour les prêts douteux est comptabilisée au moment où ceux-ci sont jugés irrécouvrables afin de ramener la valeur comptable du prêt à sa valeur de réalisation estimative déterminée selon l'actualisation des flux monétaires futurs aux taux inhérent aux prêts. Les variations survenues dans les provisions pour effets douteux sont constatées à titre de charges dans l'état des résultats. Lorsque les autres actifs financiers subissent une moins-value durable, leur valeur comptable est réduite pour tenir compte de cette moins-value.

#### Coûts de transaction

Les coûts de transactions sont ajoutés à la valeur comptable des instruments financiers évalués au coût ou au coût après amortissement lors de leur comptabilisation initiale. Ces coûts de transactions sont amortis sur la durée de vie prévue de l'instrument financier correspondant. Cependant, lors de la comptabilisation initiale des instruments financiers évalués à la juste valeur, les coûts de transactions sont comptabilisés à l'état des résultats.

#### Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition et sont amorties en fonction de leur durée de vie utile respective selon les méthodes d'amortissement et la durée ou les taux suivants :

Bâtiment	Dégressif	4 %
Améliorations locatives	Linéaire	5 ans
Matériel	Dégressif	30 %
Mobilier de bureau	Dégressif	30 %
Matériel informatique	Dégressif	20 %

#### Réduction de valeur

Lorsque l'entité constate qu'une immobilisation corporelle n'a plus aucun potentiel de service à long terme, l'excédent de sa valeur comptable nette sur sa valeur résiduelle est comptabilisé en charges à l'état des résultats.

#### Impôts sur le revenu

Aucun impôt n'a été comptabilisé puisqu'il s'agit d'un organisme sans but lucratif.

**3. ORGANISME CONTRÔLÉ**

La Société de Développement de Beauce est contrôlée par le Conseil Économique de Beauce étant donné que le conseil d'administration de celle-ci participe à l'élaboration des politiques de la Société de développement de Beauce et a la capacité d'influencer quant au contenu de ses politiques.

L'objectif de la Société de Développement de Beauce est de gérer un fonds d'investissement destiné à promouvoir l'activité économique de la Beauce en appuyant l'action du Conseil Économique de Beauce.

Les informations financières de l'organisme contrôlé se présentent comme suit :

<b>Actif</b>	<b>2014</b>	<b>2013</b>
Encaisse	4 753	408
Intérêts courus à recevoir	1 259	2 189
Placements	<u>493 400</u>	<u>485 905</u>
	<u>499 412</u> \$	<u>488 502</u> \$
<b>Passif</b>		
Dû au Conseil Économique de Beauce	4 375	2 710
<b>Actif net</b>		
Non grevé d'affectations	<u>495 037</u>	<u>485 792</u>
	<u>499 412</u> \$	<u>488 502</u> \$
<b>Résultats</b>		
Produits	11 033	8 879
Charges	<u>1 789</u>	<u>1 108</u>
<b>Excédent des produits sur les charges</b>	<u>9 244</u> \$	<u>7 771</u> \$
<b>Flux de trésorerie</b>		
Activités de fonctionnement	8 775	11 864
Activités d'investissement	<u>(4 430 )</u>	<u>(15 309 )</u>
<b>Augmentation (Diminution) de la trésorerie et équivalents de trésorerie</b>	<u>4 345</u> \$	<u>(3 445 )</u> \$

Notes afférentes aux états financiers

De l'exercice terminé le 31 décembre 2014

<b>4. COMPTES CLIENTS ET AUTRES CRÉANCES</b>		<b>2014</b>	<b>2013</b>	
Emploi-Québec - soutien aux travailleurs autonomes		8 131	8 131	
Partenaires financiers		0	20 000	
Agent rural		0	17 500	
Intérêts courus		2 280	2 572	
Autres		16 187	13 002	
		<u>26 598</u> \$	<u>61 205</u> \$	
<b>5. PLACEMENTS</b>		<b>2014</b>	<b>2013</b>	
<b>Conseil Économique de Beauce</b>				
Effets à recevoir, émis de trois organismes en vertu du fonds pour événements touristiques et Culturels ("FÉTC") ne portant pas intérêt, échéant à différentes dates allant de février 2015 à juillet 2019		80 000	-	
Effets à recevoir, émis en vertu du fonds pour les jeunes promoteurs, ne portant pas intérêt, échéant à différentes dates entre novembre et décembre 2019		10 000	-	
<b>Fonds local d'investissement</b>				
Effets à recevoir, 0 à 11 %, encaissables par versements mensuels variant de 122 \$ à 1 014 \$, capital et intérêts, échéant à différentes dates entre janvier 2015 et janvier		375 793	413 819	
Provision pour effets douteux		(65 179)	(58 448)	
<b>Fonds local de solidarité</b>				
Effets à recevoir, 8 à 12 %, encaissables par versements mensuels variant de 159 \$ à 1 279 \$, capital et intérêts, échéant à différentes dates entre mai 2016 à mars 2020		131 701	148 225	
Provision pour effets douteux		(53 994)	(56 494)	
<b>Fonctionnement - Crédit communautaire</b>				
Effets à recevoir, 2 %, encaissables par versements mensuels de 57 \$, capital et intérêts, échéant à différentes dates entre juillet 2015 et avril 2016		2 375	3 983	
Provision pour effets douteux		(1 472)	-	
		<u>479 224</u>	<u>451 085</u>	
Moins : Tranche des placements échéant au cours du prochain exercice		<u>196 860</u>	<u>142 703</u>	
		<u>282 364</u>	<u>308 382</u> \$	
<b>6. IMMOBILISATIONS</b>				
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette 2014	Valeur nette 2013
Terrain	61 600	-	61 600	61 600
Bâtiment	216 137	92 265	123 872	129 033
Améliorations locatives	3 564	1 639	1 925	2 566
Matériel	20 067	19 210	857	1 233
Mobilier de bureau	68 602	60 661	7 941	10 674
Matériel informatique	67 762	52 066	15 696	16 048
	<u>437 732</u> \$	<u>225 841</u> \$	<u>211 891</u> \$	<u>221 154</u> \$

Notes afférentes aux états financiers

De l'exercice terminé le 31 décembre 2014

**7. CRÉDITEURS**

	<b>2014</b>	<b>2013</b>
Comptes à payer et frais courus	33 770	80 099
Sommes à remettre à l'État	27 432	28 449
Salaires et vacances à payer	<u>111 107</u>	<u>114 197</u>
	<u>172 309 \$</u>	<u>222 745 \$</u>

**8. APPORTS REPORTÉS**

	Subventions de fonctionnement	Partenaires financiers	<b>2014</b>	<b>2013</b>
<b>Solde au début</b>	146 902 \$	5 000 \$	151 902 \$	181 454 \$
Plus : Montant reçu au cours de l'exercice	393 935	20 000	413 935	508 653
Moins : Montant constaté à titre de produit de l'exercice	<u>(459 571)</u>	<u>(25 000)</u>	<u>(484 571)</u>	<u>(538 205)</u>
<b>Solde à la fin</b>	<u>81 266 \$</u>	<u>- \$</u>	<u>81 266 \$</u>	<u>151 902 \$</u>

**9. DETTE À LONG TERME**

**Fonds local d'investissement**

Emprunt sans garantie et sans intérêt du Gouvernement du Québec d'un montant maximal de 872 517 \$ dont les modalités de remboursement sont en fonction des sommes investies par l'entité dans des entreprises admissibles sous forme de prêts, des sommes récupérées par l'entité sur ces investissements et de l'évaluation de son portefeuille de placements. Le remboursement de ce prêt débutera le 1er juin 2015

<b>2014</b>	<b>2013</b>
872 517	872 517

**Fonds local de solidarité**

Crédit variable à l'investissement à payer sans garantie, Fonds locaux de Solidarité FTQ, 5 % dont un congé d'intérêts pour 2 ans sur un solde de 95 000 \$ à compter du 1er juin 2013, sans modalité spécifique de remboursement

<u>95 000</u>	<u>125 000</u>
<u>967 517</u>	<u>997 517 \$</u>

**10. ENGAGEMENTS CONTRACTUELS**

L'entité a signé un bail en 2010 pour une période de 3 ans et un avenant en 2012 pour une période additionnelle de 3 ans pour se terminer le 30 juin 2016. Le montant annuel du loyer est de 27 563 \$. Le total des paiements minimums exigibles en vertu du bail est de 41 344 \$.

Aux termes de la convention de crédit variable à l'investissement, l'entité s'est engagée à payer à Fonds locaux de solidarité FTQ en plus des intérêts, une participation sur l'excédent des produits sur les charges. En date des états financiers, la somme à rembourser n'est pas connue et aucune provision n'a été enregistrée.

## Notes afférentes aux états financiers

De l'exercice terminé le 31 décembre 2014

**11. ACTIF NET GREVÉ D'AFFECTATIONS**

L'actif net affecté aux activités de Promotion Beauce a été diminué de l'excédent des produits sur les charges d'un montant de 990 \$. Le solde à la fin de l'actif net affecté aux activités de Promotion Beauce représente les résultats cumulés découlant de la participation des CLD de Nouvelle-Beauce et de Robert-Cliche et du Conseil Économique de Beauce.

L'actif net affecté aux activités du Fonds local de solidarité a été diminué de l'excédent des produits sur les charges d'un montant de 2 095 \$.

Le conseil d'administration a décidé d'affecter un montant de 35 000 \$ à l'actif net non grevé d'affectations de l'actif net affecté aux activités suivantes : Économie sociale pour un montant de 25 000 \$ et Jeunes promoteurs pour un montant de 10 000 \$.

**12. ACTIF NET INVESTI EN IMMOBILISATIONS**

	Fonctionnement Maison du Tourisme	Fonctionnement	2014	2013
<b>Les sommes investies en immobilisations correspondent à :</b>				
Acquisition d'immobilisations	1 371	1 805	3 176	2 658
Amortissement des immobilisations	<u>(6 181)</u>	<u>(6 258)</u>	<u>(12 439)</u>	<u>(13 887)</u>
	<u>(4 810) \$</u>	<u>(4 453) \$</u>	<u>(9 263) \$</u>	<u>(11 229) \$</u>

**13. FLUX DE TRÉSORERIE**

	2014	2013
<b>Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement</b>		
Comptes clients et autres créances	34 607	(2 782)
Stocks	579	98
Frais payés d'avance	(2 080)	(5 765)
Créditeurs	(50 436)	14 932
Contributions des membres perçues d'avance	(14 640)	17 138
Apports reportés	<u>(70 636)</u>	<u>(29 552)</u>
	<u>(102 606)</u>	<u>(5 931) \$</u>

**14. RÉGIME DE RETRAITE SIMPLIFIÉ**

L'entité a mis en place un régime de retraite simplifié. En vertu de ce régime, l'entité verse au régime de l'employé une contribution égale à celle de l'employé jusqu'à concurrence de 5 % du salaire brut. La charge de retraite imputée aux résultats de l'exercice s'élève à 30 544 \$.

**15. INSTRUMENTS FINANCIERS****Risques**

L'entité, par le biais de ses instruments financiers, est exposée à divers risques. L'analyse suivante indique l'exposition aux risques à la date du bilan.

**Risque de liquidité**

Le risque de liquidité est le risque qu'une entité éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. L'entité est exposée à ce risque principalement à l'égard de ses créditeurs et de sa dette à long terme.

L'entité gère son risque de liquidité en exerçant une surveillance constante de ses flux de trésorerie, en maintenant un niveau de liquidité élevé et en gérant les échéances de ses passifs financiers.

**Risque de crédit**

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière.

Les principaux risques de crédit pour l'entité sont liés aux débiteurs et aux effets à recevoir. L'entité consent du crédit à ses clients dans le cours normal de ses activités. Afin de réduire le risque de crédit sur les effets à recevoir, l'entité exige des cautions personnelles des promoteurs.

**16. ÉVÉNEMENTS SUBSÉQUENTS À LA DATE DU BILAN**

L'entité a pris la décision de relocaliser ses effectifs attirés au Fonctionnement de la Maison du Tourisme au cours de l'année 2015. L'entité analyse présentement différentes options relatives à la mise en vente du terrain et de la bâtisse. En date des présentes, la juste valeur des biens à vendre et les moyens qui seront pris pour la mise en vente sont toujours sous analyse. La valeur comptable nette du terrain et de la bâtisse représente 185 472 \$ au 31 décembre 2014.

# CONSEIL ÉCONOMIQUE DE BEAUCE

## Annexes

De l'exercice terminé le 31 décembre 2014

	Fonctionnement Maison du Tourisme	Promotion Beauce	Fonds local d'investis- sement	Fonds local de solidarité	Fonctionnement	2014	2013
<b>ANNEXE A - CONTRIBUTIONS DU MILIEU</b>							
Contributions des membres							
MRC de Beauce-Sartigan							
Fonctionnement							
Agent rural	-	-	-	-	231 798	468 356	435 753
Agent culturel	-	-	-	-	28 717	28 717	27 603
Cotisations des membres	-	-	-	-	55 854	55 854	55 426
Milieu gens d'affaires	12 075	-	-	-	79 916	91 991	91 814
Animation économique et autres revenus							
Publicité	-	29 336	-	-	-	29 336	13 879
Matériel promotionnel	865	-	-	-	-	865	1 136
Déjeuners et conférences	-	-	-	-	2 523	2 523	2 921
Tournoi de golf	-	-	-	-	90 432	90 432	79 013
Souper d'affaires et de prestige	-	-	-	-	47 837	47 837	46 522
Souper des jeunes gens d'affaires	-	-	-	-	69 840	69 840	63 186
Revenus d'intérêts	-	-	18 850	12 637	10 060	41 547	51 033
Autres	1 283	-	-	-	18 374	19 657	28 364
Apport des partenaires financiers	-	50 000	-	-	25 000	25 000	39 695
Apport des Centres locaux de développement et du CEB	-	-	-	-	-	50 000	50 000
	250 781	79 336	18 850	12 637	660 351	1 021 955	986 345

## ANNEXE B - PROGRAMMES DU GOUVERNEMENT DU CANADA

Emploi d'été

	-	-	-	-	3 329	3 329	6 381
	-	-	-	-	3 329	3 329	6 381

## ANNEXE C - PROGRAMMES DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

MFEQ - entente de gestion  
MFEQ - soutien aux entreprises  
Soutien au travail autonome (STA)  
Concertation pour l'emploi (CLE) - Organisation de la  
Journée Ressources Humaines

	-	-	-	-	325 064	325 064	325 064
	-	-	-	-	78 653	78 653	90 417
	-	-	-	-	32 524	32 524	50 388
	-	-	-	-	35 615	35 615	34 820
	-	-	-	-	471 856	471 856	500 689

# CONSEIL ÉCONOMIQUE DE BEAUCE

## Annexes

De l'exercice terminé le 31 décembre 2014

	Fonctionnement Maison du Tourisme	Promotion Beauce	Fonds local d'investis- sement	Fonds local de solidarité	Fonctionnement	2014	2013
<b>ANNEXE D - FRAIS D'ADMINISTRATION</b>							
Rémunération et charges sociales	137 134	-	-	-	659 942	797 076	788 082
Sous-traitat	-	-	-	-	-	-	2 212
Taxes, licences et permis	6 267	-	-	-	-	6 267	6 221
Honoraires professionnels	-	91	-	-	15 904	15 995	27 807
Loyer	-	-	-	-	31 355	31 355	27 314
Energie	2 789	-	-	-	-	2 789	2 845
Frais de réunions	-	-	-	-	2 385	2 385	2 914
Voyages et déplacements	2 487	-	-	-	17 000	19 487	28 233
Frais de publicité et d'information	16 020	46 871	-	-	4 319	67 210	93 246
Site Internet	-	6 582	-	-	-	6 582	10 448
Fournitures et articles de bureau	4 018	4 324	-	-	11 220	19 562	27 977
Télécommunications	3 197	-	-	-	9 761	12 958	15 549
Réceptions et représentation (déjeuners thématiques et prestige	-	-	-	-	10 098	10 098	2 659
Cotisations et associations	2 072	457	-	-	6 036	8 565	9 209
Assurances	-	-	-	-	5 202	5 202	5 470
Entretien et réparations	9 864	-	-	-	12 482	22 346	23 308
Formation et location de personnel	322	18 372	-	-	4 451	23 145	7 913
Frais de banque	-	-	-	-	327	327	982
Intérêts sur dette à long terme	-	-	-	542	-	542	3 496
Provision pour effets douteux et radiés	-	-	26 999	10 000	1 472	38 471	66 942
Effets recouvrés	-	-	-	-	-	-	(2 134)
Amortissement des immobilisations	6 181	-	-	-	6 258	12 439	13 887
	190 351	76 697	26 999	10 542	798 212	1 102 801	\$ 1 164 580
							\$
<b>ANNEXE E - ANIMATION ÉCONOMIQUE ET AUTRES</b>							
Tournoi de golf	-	-	-	-	59 205	59 205	50 507
Souper d'affaires et de prestige	-	-	-	-	29 118	29 118	27 254
Souper des jeunes gens d'affaires	-	-	-	-	35 252	35 252	30 669
Calendriers	-	1 650	-	-	-	1 650	6 658
Entente démarchage de congrès	-	-	-	-	18 698	18 698	28 046
Chaudière-Appalaches Économique	-	-	-	-	10 000	10 000	10 000
Autres	-	-	-	-	8 568	8 568	29 863
Contribution - Promotion Beauce	-	-	-	-	25 000	25 000	25 000
Subventions - jeunes promoteurs	-	-	-	-	20 000	20 000	10 000
Soutien aux entreprises en démarrage (PSED)	-	-	-	-	1 575	1 575	1 478
Mentorat	-	-	-	-	17 735	17 735	17 803
Contribution - Économie sociale	-	-	-	-	25 000	25 000	10 000
	-	1 650	-	-	250 151	251 801	\$ 247 278
							\$

## CONSEIL ÉCONOMIQUE DE BEAUCE

### Annexes

De l'exercice terminé le 31 décembre 2014

	Fonctionnement Maison du Tourisme	Promotion Beauce	Fonds local d'investis- sement	Fonds local de solidarité	Fonctionnement	2014	2013
<b>ANNEXE F - PROGRAMME DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC</b>							
Concertation pour l'emploi (CLE) - Organisation de la Journée Ressources Humaines	-	-	-	-	33 695	33 695	32 943
	-	-	-	-	33 695	33 695 \$	32 943